REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Corrèze

Nombre de membres :

AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL
15

EN EXERCICE
14

ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
11

*****

DATE DE LA CONVOCATION
04.02.12

DATE D'AFFICHAGE
04.02..12

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

D'ARNAC-POMPADOUR

SEANCE DU 17 FEVRIER 2012

L'an deux mille douze, le 17 février à 19 h 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel REILLIER, Maire.

Présents : MM. REILLIER GOMBERT LACHAUD Mmes CHARIEYRAS PLANADE PUSSET MM BERTANI CHASTANG MONTELET MOUNET ROUBERTIE

Excusés : Mme GOLFIER MM. LAFARGE LANGLADE

Mme Francine PUSSET a été nommée secrétaire de séance

OBJET : Approbation du Plan Local d'Urbanisme.

Le Conseil Municipal,

Après lecture du rapport d'enquête établi par le commissaire enquêteur,

Après avoir pris en compte les remarques des personnes publiques et du commissaire enquêteur selon le tableau annexé,

- décide d'approuver la révision du PLU tel qu'annexé.

Pour extrait conforme,
le Maire,

MAIRIE DE ARNAC POMPADOUR * 19 (Corrèze) *